

*Fédération des francophones
de Terre-Neuve et du Labrador*



Rapport Annuel 2009-2010



Remerciements et information

NDLR :

Afin de ne pas alourdir le texte, nous nous conformons à la règle permettant d'utiliser le masculin avec une valeur neutre.

Graphisme : Jena Mitchell

Photos : FFTNL

Octobre 2010

Cette publication a été rendue possible grâce à l'appui financier du Ministère du Patrimoine canadien.



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage

La table des matières

La Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador	5
Le Bureau de direction et le Conseil provincial	14
Le message du président.	17
Le message de la direction générale	21
Le rapport annuel	24
Le Secrétariat permanent.	62
Le prix Roger-Champagne	66
Les récipiendaires du prix Roger-Champagne 2009	67

La Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador





La Fédération des Francophones de Terre-Neuve et du Labrador

La Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador Inc. est un organisme provincial voué à la défense des droits des communautés francophones et acadienne à Terre-Neuve-et-Labrador. La Fédération regroupe ses membres pour faire de la concertation et de la sensibilisation pour l'ensemble des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador. Elle a pour mission de promouvoir la francophonie de la province et de faciliter son développement.

Fondée en 1973, la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador est un organisme sans but lucratif qui oeuvre pour la promotion du fait français dans la province. Ses bureaux sont situés à Saint-Jean, Terre-Neuve, siège du gouvernement provincial et des instances fédérales régionales auprès desquelles elle intervient pour représenter les intérêts de sa communauté francophone vivant en situation minoritaire.

Porte-parole officiel de la francophonie de la province, la FFTNL représente les intérêts de ses cinq organismes membres qui se réunissent en conseil d'administration trois fois par année. Son financement est principalement assuré par le ministère du Patrimoine canadien, en vertu de la Loi sur les langues officielles. Liaison entre ses membres, mise en oeuvre des dossiers à caractère provincial et création de partenariats constituent l'essentiel de ses fonctions.



Ses membres sont :

- l'Association régionale de la Côte-Ouest (ARCO), qui oeuvre dans la région de la péninsule de Port-au-Port;
- l'Association francophone du Labrador (AFL), qui oeuvre dans la région de l'ouest du Labrador;
- l'Association communautaire francophone de Saint-Jean (ACFS), qui oeuvre dans la région de la péninsule d'Avalon;
- La Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador qui représente les intérêts des parents
- Franco-Jeunes de Terre-Neuve et du Labrador (FJTNL), qui oeuvre pour la construction identitaire de la jeunesse francophone de la province.



Les présidences de la ffttl

Roger CLARK 1973-1975 Président fondateur

Peter HEFFERNAN 1975-1978

Robert CORMIER, 1978-1979

Roger CHAMPAGNE 1979-1981

Roger ROY 1981-1984

Robert CORMIER, 1984-1986

Claude DESROCHERS 1986-1990

Mireille THOMAS 1990-1995

Jean-Guy DIONNE 1995-2005

Julio CUSTODIO 2005- aujourd'hui



En vertu de la Loi sur les langues officielles, le gouvernement fédéral a l'obligation d'assurer des services bilingues dans ses ministères et de contribuer au développement des communautés de langue minoritaire. La FFTNL participe avec le ministère du Patrimoine canadien à la mise en oeuvre de ces articles. Elle assure le lien entre les ministères fédéraux et la communauté francophone et acadienne de la province.

La Fédération des francophones est composée de trois instances décisionnelles, soit le Bureau de

direction (BD), le Conseil provincial (CP) et l'Assemblée générale annuelle (AGA). Le Secrétariat permanent (la direction générale et son équipe de soutien) est situé à Saint-Jean. Il est responsable d'accomplir le travail quotidien des activités de la FFTNL, de faire avancer les dossiers spécifiés par le CP, le BD et l'AGA, de gérer toute correspondance de la FFTNL et d'accomplir toute tâche qui lui est confiée par l'AGA, le CP et le BD.

La Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador est membre de la Fédération des

communautés francophones et acadienne du Canada et de la Société nationale de l'Acadie. La FFTNL est représentée au sein du Conseil d'administration de la Fédération culturelle canadienne française et de la Société Santé en Français. Elle fait partie du Comité d'orientation aux affaires francophones et est membre de la Commission Acadie-Québec. Le ministère du Patrimoine canadien (ainsi que tous les partenaires fédéraux) et le Bureau des services en français (ainsi que tous les partenaires provinciaux) sont ses principaux interlocuteurs.



Événements importants dans l'histoire de la francophonie de T.N.L.

1971 Fondation de la première association francophone de la province, Les Terre-Neuviens Français, à Cap Saint-Georges

1973 Création de l'Association francophone du Labrador

Création de l'Ordre du bon temps à Stephenville

Création « officielle » de l'Association francophone de Saint-Jean

Création de la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador

1974 Création de l'Héritage de l'Île Rouge à La Grand'Terre

1984 Création du journal Le Gaboteur, seul journal de langue française de la province

Ouverture de la première école francophone de la province à La Grand'Terre, l'École Ste-Anne

1986 Adoption du drapeau par l'AGA de la FFTNL

La Fédération des Francophones de Terre-Neuve et du Labrador devient officiellement membre de la Société Nationale de l'Acadie.

1987 Première levée du drapeau des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador à la Grand'Terre

Première pelletée de terre pour la construction de l'École Ste-Anne de la Grand'Terre

1988 Première levée du drapeau des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador à l'Hôtel de Ville de Labrador Cité

Création de Franco-Jeunes de Terre-Neuve et du Labrador

1989 Création de la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador



1992 La FFTNL proclame le 30 mai – Journée provinciale de la francophonie. Première levée du drapeau franco-terre-neuvien et labradorien à l'Édifice de la Confédération par le gouvernement provincial.

Depuis, le 30 mai de chaque année, les francophones de Terre-Neuve-et-Labrador célèbrent cet événement dans leurs communautés respectives et à l'Assemblée législative

La radio communautaire du Labrador (CJRM-FM 97.3) entre en ondes à Labrador Cité.

1995 Consolidation du mouvement associatif francophone de la Péninsule de Port-au-Port : création de l'Association régionale de la Côte Ouest

Création du Comité (tripartite) d'orientation des affaires francophones (COAF)

Inauguration de la « Route des ancêtres », entre les communautés de La Grand'Terre et Cap Saint-Georges

Inauguration du Centre scolaire et communautaire Ste-Anne de La Grand'Terre

Signature de la première Entente Canada-Collectivité francophone de Terre-Neuve et du Labrador

1996 Reconnaissance, par le gouvernement provincial, du droit des francophones à un Conseil scolaire provincial francophone

1997 Signature de l'Entente Canada-Terre-Neuve-Labrador relative à la gestion scolaire

Création du Conseil scolaire francophone de Terre-Neuve et du Labrador

1998 Signature de l'Entente-cadre Canada-Terre-Neuve et Labrador sur la promotion des langues officielles

1999 Signature par le gouvernement provincial d'un décret déclarant officiellement le 30 mai de chaque année « Journée de la francophonie terre-neuvienne et labradorienne »

Signature de la deuxième Entente Canada – Communauté francophone et acadienne de Terre-Neuve et du Labrador



2000 Création du Réseau de développement économique et d'employabilité au sein de la FFTNL

La FFTNL reçoit le Prix Léger-Comeau de la Société nationale de l'Acadie, plus haute distinction de la SNA

2001 Création de la Société du Centre communautaire de Saint-Jean

2002 Annonce de la construction d'un centre scolaire communautaire à Saint-Jean

Annonce de la participation de la province de Terre-Neuve-et-Labrador aux célébrations de 1504-2004 : 500 ans de présence française

Création de la Société 1504-2004 Society au sein de la FFTNL

2003 Création du Réseau de Santé en français de Terre-Neuve-et-Labrador au sein de la FFTNL

Le drapeau Franco terre-neuvien et labradorien flotte, le 30 mai, dans plus de 30 communautés francophones et anglophones de la province

Fusion de l'Association francophone de St-Jean et de la Société du centre scolaire et communautaire de St-Jean.

Changement de nom de l'AFSJ qui devient l'Association communautaire francophone de St-Jean

Première pelletée de terre pour le Centre scolaire communautaire des Grands-Vents

2004 Année de célébrations provinciales pour reconnaître 500 ans de présence française à Terre-Neuve-et-Labrador et le 100e anniversaire de l'Entente cordiale dans le cadre de Acadie 400

Mission officielle de la Communauté francophone et acadienne de Terre-Neuve-et-Labrador en France métropolitaine en compagnie du ministre provincial de Tourisme, de la Culture et des Loisirs, l'honorable Paul SHELLEY



2005 Inauguration du Centre scolaire communautaire des Grands-Vents de St-Jean

Signature de l'Accord de collaboration entre le gouvernement du Canada et la Communauté francophone et acadienne de Terre-Neuve-et-Labrador

Signature de l'Accord de collaboration entre Saint-Pierre Animation de Saint-Pierre-et-Miquelon et Franco-Jeunes de Terre-Neuve et du Labrador

2006 Visite officielle de Son Excellence la très honorable Michaëlle Jean, gouverneure générale du Canada à Saint-John's et à la Grand'Terre.

Élection de Françoise Enguehard à la présidence de la Société Nationale de l'Acadie, la première présidence de l'organisme en provenance de Terre-Neuve-et-Labrador.

Comparution à Saint-Jean de Terre-Neuve de la FFTNL devant le Comité parlementaire des langues officielles (dont c'était le tout premier déplacement en dehors d'Ottawa).

2007 Élection du premier député franco-terreneuvien, Tony Cornect, à l'Assemblée législative de la province.

Lancement du portail Internet de la communauté francophone et acadienne de la province

Création du Réseau culturel francophone de Terre-Neuve-et-Labrador au sein de la FFTNL

2008 Lancement du DVD promotionnel « Osez Terre-Neuve-et-Labrador », outil promotionnel produit conjointement avec le CSFP

Le premier septembre, le Réseau de développement d'économie et d'employabilité (RDÉE) devient une entité incorporée

2009 Création d'un dossier permanent d'immigration francophone

Le Bureau de direction et le Conseil provincial



Conseil provincial et Bureau de direction

Les membres du conseil provincial et du Bureau de direction sont tous des bénévoles qui ont à coeur notre culture et la survie de nos communautés. Ils proviennent des associations membres de la FFTNL.

Les associations membres de la FFTNL sont L'Association régionale

de la Côte-Ouest (ARCO), qui oeuvre dans la région de la péninsule de Port-au-Port, l'Association francophone du Labrador (AFL), qui a pignon sur rue à Labrador City même, l'Association communautaire francophone de Saint-Jean (ACFSJ), qui opère à partir de Saint-Jean et qui couvre la péninsule de l'Avalon,

Franco-Jeunes de Terre-Neuve et du Labrador (FJTNL), qui s'occupe des jeunes de toutes les régions de la province et la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador qui est chargée de représenter les intérêts des parents.



Conseil provincial 2008-2009

Président :

Julio CUSTODIO

Vice-président interne :

Rose VERGE

Vice-président externe :

Eileen RAFUSE

Administrateurs :

Idelta Cyr

Rosa Bezanson

Adam Cayouette / Gisèle Arsenault

Martin Sévigny / Danielle Morin

Jenny Fenwick / Robert Cormier

Le message du président





Message du président

Bien que cette année ait été un peu plus tranquille, il n'en reste pas moins que nous avons réussi quelques bons coups du côté politique et médiatique. Je pense, entre autres, à l'excellente couverture médiatique à laquelle on a eu droit lors de la Levée du drapeau le 28 mai dernier, en partie grâce au fait que le premier ministre Williams y était pour s'adresser à la communauté et souligner le 10e anniversaire du décret provincial faisant du 30 mai la journée provinciale de la francophonie.

Nous avons profité de la visite de Madame Claudine Côté de la Société santé en français pour rencontrer le secrétaire parlementaire du Ministre

de la Santé, Monsieur Terry French. Nous lui avons parlé de nos défis en matière de livraison de soins de santé en français et nous lui avons proposé des pistes de solutions et de partenariats. Il était fort intéressé d'ailleurs par la possibilité de recruter des professionnels de la santé par le biais de Destination Canada.

Nous avons aussi eu la chance d'obtenir une rencontre avec Madame Susan Sullivan, ministre des Ressources humaines, du Travail et de l'Emploi qui est aussi responsable des affaires francophones. Nous lui avons fait part de nos soucis quant à sa capacité de pouvoir garantir le maintien de l'obligation linguistique lorsque le dossier de l'emploi et

des compétences au travail sera transféré de Service Canada à son ministère. Elle nous a assuré qu'elle fera son possible pour maintenir l'accès à des services en français. Nous lui avons aussi rappelé que son Ministère doit tenir une consultation avec la communauté francophone et acadienne à ce sujet.

La réception tardive des lettres d'approbation du financement de base et des projets spéciaux nous a causé du souci. Il est inacceptable, à mon avis, de devoir menacer de ne pas entreprendre des projets ou de mettre des employés à la porte pour avoir droit à une réaction de la part du bailleur de fonds. En contrepartie, il semblerait que le

ministère du Patrimoine canadien ait tiré une leçon face aux protestations de la part des organismes et l'on nous a promis de mettre en place des mesures administratives qui devraient en principe prévenir ce marasme administratif.

Toujours du côté de Patrimoine canadien, grâce aux interventions de la FCFA du Canada, le ministère a opté de respecter le souhait des organismes et de renouveler les prochaines Ententes de collaboration avec un tronc commun en prévoyant des sections au document pour permettre l'ajout des spécificités régionales.

Sur la scène nationale, deux ans après la tenue du Sommet de la francophonie, il est encourageant de voir que le Forum des leaders (ou si vous préférez, les quarante signataires

de la Déclaration du Sommet) fait un réel effort, malgré le manque de ressources financières adéquates, de voir à ce que ce plan d'action d'envergure nationale que se sont donnés les quelques 800 participants au Sommet se concrétise.

Cette année 2009-2010, la FFTNL dans son ensemble, a conduit pas moins de vingt-deux projets, pour un montant cumulé de 671 482 \$ \$.

Il est regrettable que certains de ces projets aient pris un retard qui aurait pu leur être fatal en raison du retard des approbations par leur bailleurs de fonds, et je pense en particulier à la présence du Réseau culturel au Folk festival qui a failli ne pas se faire alors que l'expérience nous l'a démontré, il y a une attente forte du public pour une scène francophone.

J'en appelle aujourd'hui au bon sens de nos partenaires, afin de tout faire pour éviter qu'une telle situation qui met aussi en péril nos organismes, ne se reproduise.

Je me réjouis qu'après quelques mois de vacances, le poste de Coordonateur du Réseau Santé en français soit de nouveau pourvu. Ce réseau a de grands défis à relever, pour répondre aux préoccupations de nos communautés en la matière. Augmenter l'offre de service en français, promouvoir la prévention, favoriser le recrutement de personnel de santé bilingue, répondre aux préoccupations de aînés, ne sont que quelques exemples des nombreuses tâches que nous avons encore à accomplir.

Notre communauté doit envisager

toutes les pistes pour se développer, l'immigration francophone en est une. La FFTNL y travaille déjà depuis trois ans. Cette année encore, notre délégation à Destination Canada est rentrée avec de nombreuses candidatures. Si plusieurs embauches de nouveaux arrivants ont d'ores et déjà eu lieu ces trois dernières années, il s'agit d'un travail à long terme dont l'objectif est d'accroître sans cesse le nombre de nouveaux arrivants francophones. Dans un avenir proche, nos organismes devront nécessairement travailler main dans la main pour réussir dans ce domaine, afin de développer l'accueil, l'intégration et la rétention de ces nouveaux arrivants. Ceci concerne tant le domaine communautaire que le domaine scolaire, ou le domaine de l'employabilité.

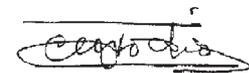
Enfin je voudrais terminer en soulignant l'excellent travail de toute l'équipe de la FFTNL cette année encore. Celle-ci ne compte pas son temps et s'implique sans cesse pour participer au développement de la francophonie de Terre-Neuve-et-Labrador, et ce dans des conditions matérielles et financières bien souvent précaires.

Je voudrai tout particulièrement remercier la direction générale, Madame Cyrilda Poirier.

Cyrilda nous quitte cette année après vingt-quatre années passées au sein de FFTNL. S'il fallait encore souligner quelques-uns de ses nombreux talents, je rappellerais qu'elle aura su occuper tous les postes, de la réception à la direction générale, en passant par la

comptabilité et la direction générale adjointe. Son dévouement à la francophonie de notre province, n'aura eu d'égal que le temps qu'elle n'a pas compté pour mener à bien toutes ses fonctions et ses missions, au détriment bien souvent de celui qu'elle aurait pu passer aux côtés de son époux. Sous sa direction, la Fédération a connu un élan incontestable. Que ce soit le Réseau Santé en français, le Réseau culturel francophone, le portail internet ou encore le dossier de l'immigration francophone, elle n'aura eu de cesse de se remettre en question et de faire développer la FFTNL comme jamais.

Merci beaucoup Cyrilda, et profitez bien d'une retraite bien méritée!



Julio CUSTODIO

Le message de la direction générale





Message de la direction générale

Je vous livre ce qui sera mon dernier message... Eh oui, après vingt-quatre années à la FFTNL, dont quatre à la direction générale, voilà qu'en septembre prochain je tirerai ma révérence. Cette décision de quitter la FFTNL n'a pas été prise à la légère, elle mûrit en fait depuis l'été 2009.

Avec votre permission je me permets de faire un peu de rétrospective...

Depuis 1984, la communauté francophone et acadienne de cette province a obtenu : un tronçon routier entre deux communautés, cinq écoles homogènes, dont deux centres scolaires et communautaires, un journal provincial de langue française, le signal radio et télévision de Radio-Canada en provenance de Moncton au lieu

de Montréal et éventuellement des journalistes affectés à Terre-Neuve-et-Labrador, une radio communautaire qui diffusera bientôt à l'échelle provinciale, la création d'organismes provinciaux, la gestion scolaire, la reconnaissance du gouvernement provincial en décrétant le 30 mai comme la Journée provinciale de la francophonie et son appui pour les célébrations commémoratives de 500 ans de présence française à Terre-Neuve-et-Labrador, des réseaux, économique, culturel, santé et bientôt immigration, un portail WEB, un DVD promotionnel, un monument commémoratif de l'Odyssée acadienne et j'en oublie bien d'autres.

Le développement et l'épanouissement d'une communauté aussi petite, aussi diversifiée et aussi éloignée que la

nôtre ne se fait pas en un clin d'œil. C'est bien grâce à la vision, à la détermination, au dévouement et à la persévérance de personnes passionnées que nous pouvons aujourd'hui jeter un regard sur ce qui a été fait et dire fièrement « voici où nous en sommes aujourd'hui! »

... et un peu de perspective...

Les défis et les enjeux qu'on énumérait en 1984 sont les mêmes en 2010. L'exode des jeunes, l'exode des aînés, l'assimilation galopante, le manque de ressources, l'essoufflement des bénévoles, l'épuisement professionnel, le défi de recruter et de retenir, le manque de services, la diminution des services, le manque de travail...

Nous avons mis en place, à mon

humble avis, les meilleurs moyens possibles pour aider nos communautés à trouver des solutions dans leur lutte au quotidien pour surmonter les défis auxquels ils font face. C'est pour eux que le RDÉE s'investit beaucoup actuellement pour contrer l'exode des jeunes et que le Réseau santé mettra en œuvre dans la prochaine année des projets de santé globale communautaire dans son optique de retenir les aînés dans leur communauté et que le Réseau culturel s'est donné la tâche de motiver nos artistes de la scène à se produire en français, à nos écrivains à écrire en français et à nos jeunes à produire des émissions de radio en français.

Maintenant, que reste-t-il à faire ?

Beaucoup trop. Nous ne pouvons pas faire le constat de ce qui a été fait et dire que nous avons fait tout ce qu'il y avait à faire. On ne peut

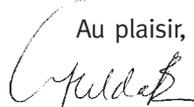
pas s'arrêter avant d'avoir accès à des soins de santé en français, avant que le Centre scolaire et communautaire des Grands-vents soit agrandi, avant que l'ensemble de la population ait accès à des cours postsecondaires en français, avant d'avoir une programmation et une diffusion culturelle ponctuelle établies pour l'ensemble de la communauté et des écoles, avant d'avoir une politique de services en français de la part du gouvernement provincial et j'en oublie sûrement bien d'autres.

Et voilà ...

Je ne peux pas terminer ce dernier message sans vous dire à tous et à chacun « merci! » et vous dire, surtout aux membres du Bureau de direction et du Conseil provincial, combien je vous suis reconnaissante pour votre appui et votre amitié pendant ces dernières années.

À mes collègues de travail : sachez que Tintin vous a toujours appréciés et est très reconnaissant pour la prudence et la diplomatie de Milou, pour la fidélité et la spontanéité du capitaine Haddock, pour la passion de Tournesol et pour le sourire et l'accueil de Dupont. À vous tous je dis merci et je tiens à vous souhaiter une merveilleuse aventure à la FFTNL digne et fidèle à vos personnages.

Je ne peux terminer et passer sous silence le rôle qu'a joué mon conjoint, surtout pendant ces quatre dernières années. Sans son encouragement, son écoute, sa patience et surtout son appui inconditionnel je n'aurais jamais cru être capable de relever le défi de la direction générale de la FFTNL.

Au plaisir,

Cyrida POIRIER

Rapport annuel



Activité 1 : Gestion de la corporation

RESSOURCES HUMAINES

Le recrutement du personnel se fait sur la base des compétences de la ou du candidat (langue écrite et parlée, expériences connexes et/ou formation post secondaire) même si ceci peut causer des difficultés et des retards à recruter du personnel qualifié et motivé pour remplir ces postes. Le poste de coordination au réseau santé en est un exemple. Incapable de recruter une personne au Canada avec les compétences nécessaires pour pourvoir le poste au Réseau santé, la demande fut acheminée vers l'Ambassade du Canada à Paris. À la suite de l'évaluation de la douzaine des dossiers reçus, la candidature de Sébastien Thilmany fut retenue pour le

poste de coordination au Réseau santé et grâce à une intervention de la part de l'Ambassade du Canada à Paris, son dossier d'immigration a évolué de façon accélérée.

Les efforts de recrutement et de rétention sont d'autant plus compliqués par le fait que la FFTNL ne peut pas offrir à ses employés un salaire et des bénéfices paritaires aux secteurs publics et privés. Il en résulte que la FFTNL est perpétuellement à court de main-d'œuvre ce qui ralentit les efforts de l'organisme et par ricochet de la communauté à livrer les résultats attendus dans ses projets.

Se rajoute à la problématique de

recrutement le fait que les espaces que détient la FFTNL au Centre scolaire et communautaire ne répondent plus à ses besoins. Déjà, deux employés du Réseau culturel partagent un même bureau, loué pour l'instant à l'extérieur du local de la FFTNL et il en est de même avec le coordonnateur du Réseau santé.

Encore cette année la FFTNL a déposé une demande auprès de Service Canada pour deux étudiants dans le cadre du projet Carrière Été. La FFTNL a eu de l'aide pour continuer la mise à jour des archives tandis que le Réseau culturel a eu de l'aide supplémentaire pour organiser sa programmation estivale.

STRATÉGIE DE GESTION COMMUNE

Après une année de fonctionnement avec le Guide des Ressources humaines (adopté en 2008) quelques révisions, surtout au niveau de la Loi sur le travail, étaient de mise. Les rectificatifs furent soumis aux membres du Conseil provincial lors de leur réunion régulière en octobre 2009.

GOUVERNANCE

Comité de révision des Statuts et règlements

Les délégués à l'Assemblée générale annuelle de 2008 ont demandé une révision des Statuts et règlements. À la suite de cette demande, un comité de révision des Statuts et règlements fut mis en place et sous l'habile direction de Madame Marie-France Kenny de la firme MFK Solutions les membres du comité ont fait le travail demandé. Les Statuts et règlements révisés ont été déposés et adoptés à l'AGA de la FFTNL. Un changement au document est la réduction de la délégation à l'AGA de six personnes à deux pour les organismes communautaires et l'augmentation

de la délégation des organismes provinciaux d'une personne à deux. Il y a donc maintenant une représentation égale entre les organismes.

Assemblée générale annuelle

La 36e assemblée générale annuelle de la FFTNL s'est tenue à Labrador City les 23 et 24 octobre 2009 sous le thème « Ensemble, en plein élan ». Les préparatifs pour cette rencontre ont débuté en juillet puisque le fait que les délégués doivent se déplacer vers Labrador City complique un peu la logistique des déplacements et des hébergements.

Plusieurs grands dossiers furent présentés aux délégués, dont la

révision des Statuts et règlements, la présentation du rapport annuel, la présentation de la programmation pluriannuelle et le Plan de développement global, éd. 2009-2014. C'est au sein d'une réunion d'affaires, présidée par Madame Marie-France Kenny, que les délégués à l'AGA ont adopté les Statuts et règlements révisés, le rapport annuel et les états financiers vérifiés et équilibrés au 31 mars 2009, la programmation ainsi que le budget pluriannuel et le Plan de développement global. Aucune autre décision majeure n'a été prise ni de mesures correctives demandées pendant la réunion d'affaires.

Le député d'Acadie-Bathurst, Monsieur Yvon Godin était le conférencier d'honneur. Il fut chaleureusement accueilli par les délégués et les invités lors du banquet et son discours passionné qui portait sur l'importance du travail du Comité permanent des Langues officielles et des obligations du gouvernement fédéral en vertu de la Loi sur les Langues officielles en a ému plusieurs.

Au Bureau de direction, Monsieur Julio Custodio fut reconduit pour un troisième mandat de deux ans à la présidence. Alors que Madame Eileen Rafuse fut réélue à la vice-présidente externe, pour un deuxième mandat de deux ans.

Conseil provincial et Bureau de direction

En plus de l'assemblée générale annuelle, au courant de l'année, la FFTNL a tenu deux rencontres du Conseil provincial et trois rencontres du Bureau de direction ce qui est tout à fait conforme aux Statuts et règlements.

FINANCEMENT

Au 31 mars 2009, la FFTNL terminait sa deuxième année du cycle de financement 2007-2009. La demande de financement pour le prochain cycle, c'est-à-dire du premier avril 2009 au 31 mars 2011, fut déposée en décembre 2008. En avril 2009 a été reçu un premier versement de 25 % du fonctionnement annuel, mais en juillet la FFTNL n'avait toujours pas reçu de lettre ministérielle confirmant les fonds alloués pour l'année en cours. Puisque 25% ne constitue que trois mois de financement, toutes dépenses encourues à compter du 1er juillet ont été faites, d'après les consignes du bureau du ministre de

Patrimoine canadien, à nos risques. Ce n'est qu'après avoir avisé la directrice régionale de Patrimoine canadien de l'imminence de la fermeture temporaire de nos bureaux que les fonds d'opérations ont été débloqués.

La FFTNL ne fut pas le seul organisme à subir les conséquences d'un financement retardataire. Le retard de la rentrée de fonds en particulier au Réseau culturel et à Franco Jeunes a eu un impact direct sur la liquidité de l'organisme. La FFTNL a la chance d'avoir une marge de crédit et, dans un esprit d'entraide, le salaire des employés du Réseau culturel et de Franco Jeunes a été

retiré directement du compte bancaire de la FFTNL. Sachant que leur salaire est assuré sécurise les employés. Une telle situation devient difficile à gérer pour un organisme qui n'a pas nécessairement, même avec une marge de crédit, une grande marge de manœuvre financière.

Contrairement à l'année dernière, la somme payée en intérêt s'est chiffrée à 5 121,73 \$ comparativement à 3 185,70 \$ en 2008-2009, soit une augmentation de 62 %. Ceci est le reflet, encore une fois, de la conséquence de recevoir les fonds de fonctionnement avec retard.

DATE	FONCTIONNEMENT DE LA FFTNL	SOMME
Le 21 mai 2009	Réception du premier versement (25 %)	60 550 \$
Le 10 juillet 2009	Réception de la lettre ministérielle	
Le 31 juillet 2009	Réception du deuxième versement (25 %)	60 549 \$
Le 9 novembre 2009	Réception du troisième et dernier versement (50 %)	121 101 \$
Le 11 février 2010	Supplément pour la gestion de l'Entente	7 545 \$

Il avait été évoqué dans le rapport annuel de l'année précédente comme il est difficile de « garder le cap sur une gestion saine et non déficitaire... » Le moins que l'on puisse dire au sujet de la gestion financière de l'organisme

cette année est que cela a été un défi de taille.

La programmation de la FFTNL, dont la mise en œuvre du Plan de développement global, se réalise par le truchement de projets et le

financement de ces projets représente toujours une importante portion du budget total de l'organisme. Entre le 1er avril 2009 et le 31 mars 2010, la FFTNL a porté vingt-deux projets pour la somme de 671 482 \$.

PROJETS APPROUVÉS ET EN OEUVRE	MONTANT CONFIRMÉ
Réseau culturel	
• Atelier en musique	12 779 \$
• Coup de cœur francophone	30 406 \$
• Exposition itinérante	50 500 \$
• NL Folk Festival	37 133 \$
• Gala jeunesse provincial	12 267 \$
• Juno's	6 750 \$
• Music NL	18 568 \$
• Répertoire des artistes	26 232 \$
• Réseautage	13 627 \$
• Radio WEB provinciale	207 348 \$
• Services aux membres	260 \$

PROJETS APPROUVÉS ET EN OEUVRE	MONTANT CONFIRMÉ
Accord de collaboration et Interministériel	24 250\$
• Destination Canada	
• Projets Aînés (Contrer l'abus et la violence)	5 000 \$
• Carrière été	2 989 \$
• Immigration	21 823 \$
• Congrès Mondial Acadien (Espace Neuf)	15 000 \$
• Monument de l'Odyssée Acadienne	41 800 \$
• Formation Tintin	7 880 \$
Santé et services sociaux	
• Réseau santé en français de Terre-Neuve et du Labrador	80 000 \$
• Mouvement acadien des communautés en santé - NB	3 000 \$
• Appui à l'organisation de services	30 770 \$
• Projet ADO PARLONS SANTÉ	23 100 \$

Pour consulter les états financiers 2009-2010, cliquer ici.

Volet 2 : Représentation, sensibilisation et réseautage

AVRIL

Visite du service extérieur du ministère des Affaires et du Commerce international

Avant d'envoyer les jeunes diplomates en mission à l'étranger, le Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international a envoyé une délégation de jeunes personnes en mission de

découverte au Canada. La FFTNL et ses partenaires communautaires ont reçu la visite de ces jeunes diplomates en herbe et ont pris le temps de discuter avec eux et de les sensibiliser au fait qu'il existe bel et bien une communauté francophone et acadienne dans cette province. On leur a aussi expliqué que la FFTNL recrute

activement dans les pays francophones et que c'est eux qui sont nos porte-paroles à l'étranger. Cette rencontre fut très productive et on leur a dit que nous trouvions très important de recevoir de façon régulière la visite de ces jeunes diplomates.

MAI

«Élaborer sa communication » consultation du CSFP

À l'invitation de la présidente intérimaire du CSFP, Madame Andrée Thoms, la FFTNL, ainsi que les autres membres des organismes communautaires, ont contribué à l'élaboration de leur plan de communication. Produit sous le thème «L'éducation en français... ouvrir une porte sur le monde», il importait à la direction du CSFP d'avoir l'opinion de leurs collaborateurs et partenaires potentiels dans ce projet.

Rencontre avec le Ministère de la Santé de TNL

À la suite des démarches entamées avec le RSFTNL, la FFTNL a obtenu,

en mai, une rencontre avec le ministre de la Santé, Monsieur Wiseman. Un empêchement de dernière minute a fait en sorte qu'il n'a pu se rendre à cette rencontre et il a envoyé son secrétaire parlementaire, Monsieur Terry French. Le sous-ministre adjoint, Monsieur Tony Wakeham ainsi que Madame Wanda Legge étaient à cette rencontre. Madame Claudine Côté, directrice générale de la SSF et Madame Susan Banoub-Baddour, membre du CA de la Société santé en français ont accompagné le président et la directrice générale de la FFTNL. Le mandat de la SSF et du RSFTNL leur a été présenté et on en a profité pour les sensibiliser aux besoins pressants des communautés en matière de santé en

français, et ce, selon les plans d'action communautaires. On leur a aussi proposé de travailler en partenariat avec eux (par le biais de Destination Canada) pour du recrutement de professionnels de santé.

Rencontre avec la ministre Susan Sullivan

Profitant du passage du président pour les célébrations du 30 mai, la FFTNL a obtenu une rencontre avec la Madame Susan Sullivan, ministre des Ressources humaines et du Travail et en charge des Affaires francophones. On a profité de cette rencontre pour solliciter son appui sur plusieurs dossiers, dont l'éventuel projet d'agrandissement du CSCDGV. On a



aussi demandé son assurance que les programmes des ressources humaines qui seront transférés en automne sous compétence provinciale soient livrés en français tel qu'il est stipulé dans l'Accord signé entre la province et le gouvernement fédéral. On lui a aussi rappelé le fait que la communauté francophone s'attend à être consultée sur ce sujet.



Célébration de la Journée provinciale de la francophonie

Cette année, la FFTNL soulignait le 10e anniversaire du décret faisant du 30 mai la Journée provinciale de la Francophonie. Pour cette occasion spéciale, on a eu le privilège d'accueillir le premier ministre Williams qui, dans son discours, soulignait la contribution de la communauté francophone et acadienne de la province et réitérait



son appui à la communauté. En plus du premier ministre, nous avons pu entendre la ministre Sullivan ainsi que le directeur atlantique de Patrimoine canadien, Monsieur Jean-Bernard Lafontaine.

Encore cette année, les étudiants de l'École des Grands-Vents ont accompagné la chorale la Rose des vents dans l'O Canada et l'Ode à Terre-Neuve.



JUIN

Rencontre avec les députés fédéraux Shiobhan Coady et Pablo Rodrigues

En juin, Monsieur Steven Watt, directeur général de l'Association communautaire francophone de Saint-Jean et la FFTNL avons rencontré

Madame Shiobhan Coady, députée de St.John'sWest/Mount Pearl et Monsieur Pablo Rodrigues qui, en plus d'être le député d'Honoré-Mercier, siège aussi au Comité permanent des Langues officielles. Bien sûr nous leur avons fait état de la situation financière

précaire dans lequel nos organismes se trouvent. Avant de quitter cette rencontre, ils nous ont fait part des actions qu'ils poseraient afin de nous aider et nous ont aussi suggéré des pistes d'action à suivre.

JUILLET

Consultation du Commissaire aux langues officielles

Le Commissaire aux langues officielles, Monsieur Graham Fraser, a entrepris une consultation pan canadienne sur la vitalité des communautés vivant en milieu minoritaire. Maintenant étudiant

en doctorat, Monsieur Maurice Saulnier (anciennement du CSFP) fut mandaté par le Commissaire d'entreprendre cette consultation dans les provinces de l'Atlantique. Voulant consulter le plus grand nombre de personnes possible dans cette province, on a invité les organismes provinciaux et régionaux à

se joindre au forum (des représentants de l'ARCO et de l'AFL, ainsi que le président de la FFTNL se sont joints par télé ou vidéoconférence). Le rapport sur la vitalité des communautés de cette province a été déposé en septembre.

AOÛT

Congrès mondial acadien 2009 et l'Espace Neuf

Mis à part les cérémonies de clôture, la FFTNL était présente aux activités d'envergure du Congrès mondial acadien. Le président de la FFTNL était présent lors de la cérémonie d'ouverture du CMA 2009 à Shippagan et la directrice générale au lancement du Grand Rassemblement Jeunesse.

De concert avec la Société nationale de l'Acadie, dans le but de présenter un front commun, la FFTNL a participé à la conceptualisation du kiosque 'Acadie' sous le chapiteau ESPACE NEUF lors du Congrès mondial acadien 2009. On estime le taux d'achalandage à l'Espace Neuf à au-delà de 50 000 visiteurs. Il s'agit d'une façon très stratégique de faire notre promotion et la participation de la FFTNL à l'Espace Neuf réitère

encore une fois qu'il faut absolument que l'on soit présent à ces événements d'envergure.

Malgré le succès que la FFTNL a eu avec sa présence au CMA et surtout à l'Espace Neuf, il faut noter que ce projet a failli ne pas avoir lieu puisqu'à deux semaines de l'évènement, le ministre de PCH n'avait toujours pas émis de lettre donnant son approbation à ce projet.

SEPTEMBRE

Suivi au Forum des leaders et l'AGA de la FCFA du Canada

Dans le cadre de l'AGA de la FCFA du Canada, il y a eu la rencontre annuelle des suivis au Forum. Bien que cette session de travail ait été fort intéressante, il semble manquer un lien entre ce qui se passe au national et ce qui se fait déjà en province. Beaucoup ont exprimé le fait qu'il y a des actions ou des projets qui se font dans les provinces et territoires, mais qu'on ne sait trop comment faire le lien ou encore comment aller chercher cette information. Mais l'on a surtout déploré le fait que personne, manque de financement oblige, n'assume la coordination de ce plan d'action d'envergure nationale.

À une des sessions de travail pendant la fin de semaine Patrimoine canadien dévoila la prochaine entente de collaboration entre le Ministère et la communauté. Tel qu'il avait été demandé, il y aura un tronc commun s'appliquant aux provinces et territoires et l'on a prévu des sections au document pour permettre de rajouter les spécificités régionales. Les consultations entre les bureaux régionaux de Patrimoine canadien et les organismes porte-parole devraient commencer à l'automne.

Souper rencontre avec le président de CBC/RC

Sur invitation, le Coordonnateur du Réseau culturel et la directrice générale ont été invité à un souper rencontre

avec le Président de CBC/RC, Monsieur Hubert Lacroix. Souper très animé ou les éloges pour la programmation radio et télévision CBC n'ont cessé pendant toute la soirée à un point tel que l'on ne nous a presque pas permis de prendre la parole. Notre frustration à ne pouvoir y mettre un mot a été assez évidente surtout lorsqu'on a dû carrément demander parole pour que l'on nous accorde le temps de dire tout haut que si les anglophones étaient enchantés de la couverture nationale qu'ils recevaient, tel n'était pas le cas pour nous du côté de Radio Canada où la programmation radio et télévision surtout aux niveaux des bulletins de nouvelles se concentrent principalement sur Québec.



NOVEMBRE

Forum-emploi « Destination Canada »

Pour la troisième année consécutive, la FFTNL a participé à Destination Canada, activité de recrutement en France (Paris – 3 jours) et en Belgique (Bruxelles – 1 jour). Accompagné par le Bureau de l'Immigration et du Multiculturalisme du gouvernement provincial de l'Immigration, notre délégation y aura

rencontré des centaines de candidats sur les 2600 invités, et a rapporté avec elle de très nombreux résumés considérés potentiellement intéressants pour les employeurs qui ont manifesté de l'intérêt ou dans les secteurs économiques qui sont en demande à travers notre province

Gaël Corbineau et Richard Martin ont

également profité de leur voyage en France pour maintenir des contacts avec la Ville de Nantes. Ces contacts furent initialement établis par M. Jules Custodio lors du Congrès Mondial 2009. Nantes nous paraît en effet une région intéressante puisque c'est une région qui économiquement et culturellement se rapproche de la nôtre par sa culture maritime.



JANVIER

Forum télévisé (Radio-Canada) « Crier ou chuchoter »

En janvier, Radio-Canada a invité une quarantaine de participants issus des communautés francophones et acadiennes de l'Atlantique, dont la directrice générale de la FFTNL, à se rendre à Moncton pour l'enregistrement télévisé d'un forum dont le thème « Crier ou chuchoter » cherchait à déterminer s'il fallait mieux crier ou chuchoter pour se faire entendre. L'émission a été diffusée à la télévision de Radio-Canada le lundi 18 janvier.

Rencontre avec les députés Jack Harris et Yvon Godin

Le caucus atlantique du parti néo-démocrate s'est rencontré à St.John's à la fin du mois de janvier et Monsieur Yvon Godin a insisté à venir nous rencontrer. Il était accompagné du député de St.John's East, Monsieur Jack Harris. On leur a fait part de nos difficultés avec certains bailleurs de fonds dont l'APÉCA qui, en 2009, adoptait un nouveau plan d'action qui inclut une nouvelle politique voulant que les projets soient interprovinciaux. On leur a expliqué que ce critère a failli nous coûter le projet du Monument

acadien et que nous voyons cette nouvelle politique comme une mesure négative plutôt que positive.

Madame Rose Verge, présidente de l'Association communautaire de Saint-Jean qui était aussi à cette rencontre en a profité pour mettre ces deux députés au courant du projet d'agrandissement du Centre et leur demander leur appui. On en a aussi profité pour faire visiter le Centre scolaire et communautaire des Grands Vents à Monsieur Harris. Il en était à sa première visite et il a été visiblement impressionné.

FÉVRIER

Consultation CNPF

La Commission nationale des parents francophones a tenu une consultation nationale pour l'aider à établir des cibles à atteindre en matière du développement de la petite enfance. Puisque cet organisme tenait à engager

les divers partenaires dans leur communauté et province, la CNPF a invité deux partenaires à venir s'asseoir à la table pour travailler à l'élaboration de ce plan et c'est ainsi que la directrice générale de la FPFTNL a invité la FFTNL et le CSFP à se joindre à elle pour faire ce travail.



MARS

Échange Québec/Terre-Neuve-et-Labrador

Ce projet, émanant de la Fondation Dialogue, a pour but de créer des jumelages entre les communautés francophones de chaque province et territoire du pays avec des municipalités du Québec ayant le même poids démographique (ex. 44 000 francophones Manitoba = Rimouski, dont la population est de 45 991). La communauté

francophone et acadienne de Terre-Neuve-et-Labrador a été jumelée avec la communauté de Saint-Gédéon-de-Beauce, petite communauté de 2 400 habitants, qui se démarque par des projets écologiques qui sont le pilier de leur village. Ils sont aussi novateurs en création d'emploi nouveau, particulièrement au niveau des éoliennes et ils sont reconnus pour leur industrie multinationale de fabrication de poutrelles.

Pour 2011, le lien ira dans l'autre direction, c'est-à-dire qu'il y aura une délégation de Saint-Gédéon-de-Beauce qui se rendra ici à Terre-Neuve-et-Labrador afin de témoigner de la vitalité de la communauté francophone et de rencontrer les personnes phares des dossiers communs. Et en 2012, les deux délégations canadiennes visiteront la francophonie internationale, faisant ainsi rayonner le dynamisme de la langue française de chez nous outre-mer.

Volet 3 : Concertation et communication

COMITÉ DES GESTIONNAIRES

La FFTNL coordonne la tenue des rencontres de concertation entre les directions des organismes communautaires et provinciaux. Ces rencontres, en plus de briser l'isolement en permettant aux gestionnaires de se rencontrer de façon régulière, leur permettent de mener des dossiers en commun. Par exemple, à ces rencontres les gestionnaires ont proposé des mécanismes d'actions et de rétroactions qu'ils voulaient mettre en place pour la prochaine Entente de collaboration.



PORTAIL

La mise à jour du Portail (www.francoctl.ca) continue de se faire quasiment au quotidien. L'obligation de tenir ce site actualisé est très exigeante sur le Chargé de projets qui a cette tâche en plus de la rédaction et de la gestion de projets.

Bientôt trois ans après sa mise en marche, le Portail suscite encore beaucoup de commentaires positifs et de compliments. Son utilisation n'a cessé d'augmenter, et les chiffres du mois de mars 2010 l'attestent : 5317 visites (contre 3675 en mars 2009,

+45%), 2944 visiteurs différents (contre 2.616 en mars 2009, +13%) et 15 335 pages lues (contre 9801 en mars 2009, +57%).

L'Infocourriel, que la FFTNL s'efforce d'émettre mensuellement, touche un public de plus en plus large, et est désormais envoyé à environ 1500 abonnés contre environ 600 en mars 2009.

Il est indéniable à la vue de ces chiffres, que le portail donne une visibilité nouvelle à nos organismes, à leurs actualités et activités, et ce

tant auprès de nos communautés francophones, qu'auprès des francophiles de Terre-Neuve-et-Labrador, et qu'à l'extérieur de notre province.

Cette année le portail s'est rapproché de la plate-forme Facebook afin de permettre un accès encore plus aisé et plus fréquent aux visiteurs habituels, mais aussi afin de nous faire découvrir par un public encore plus large.

Au 31 mars 2010, 143 personnes étaient abonnés à notre page Facebook (www.facebook.com/FrancoTnl).

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT

Formation TINTIN

Par le biais d'une subvention, la FFTNL a permis aux employés de six organismes de suivre une formation qui mise sur le potentiel des ressources humaines en associant les personnages des aventures de Tintin à des principes de gestion. Cette formation a permis aux personnes présentes de mieux se connaître, de découvrir leurs talents, de mieux se comprendre et surtout d'améliorer les façons de communiquer et de travailler ensemble.

FRANCO-JEUNES DE TERRE-NEUVE ET LABRADOR

La FFTNL a accompagné et appuyé Franco Jeunes dans son processus de sélection d'une nouvelle direction générale, suite au départ de Patrice Michaud en juin 2009.

Volet 4 : Rédaction de projets (mise en œuvre du pdg 2009-2014)

COMITÉ DES GESTIONNAIRES

Cette année, la FFTNL a déposée 22 projets qui sont en lien avec les priorités énoncées dans le PDG 2009-2014.

À lui seul, le Réseau culturel a déposé pour 415 870 \$ en projets, il n'en reste pas moins qu'à la fin septembre 2009, seulement 1/5 de cette somme

était reçu. Le retard excessif du déclenchement du versement du financement approuvé pour les projets du Réseau culturel se répercute sur la liquidité de la FFTNL.

D'ici la fin octobre, la FFTNL aura signé les accords de collaboration avec la SSF afin de déclencher la

mise en œuvre du Plan d'action 2009-2010. Encore une fois, la lenteur avec laquelle le bailleur de fonds (Santé Canada via la Société santé en français) a approuvé le plan d'action global soumis par la SSF, fait en sorte que nous aurons cinq mois au lieu de douze pour faire la mise en œuvre d'un plan ambitieux.

Volet 5 : Gestion des projets

ÉCONOMIE

La FFTNL a cessé officiellement d'être requérante du RDÉE-TNL le 31 mars 2009. Dans le but de maintenir le lien avec cet organisme, RDÉE-TNL a été invité à participer à titre d'observateur aux rencontres statutaires de la FFTNL. Dans l'optique de continuer de travailler ensemble à des projets communs et pour le bien de la communauté on espère recevoir une demande d'adhésion à la FFTNL de la part du RDÉE-TNL.

ÉDUCATION

Il y a un vif intérêt de la part de la communauté francophone et acadienne à avoir accès à de la formation à distance. Une étude des besoins et de faisabilité a démontré l'intérêt de la communauté et la viabilité d'un tel projet à Terre-Neuve-et-Labrador. Une étude a été déposée auprès de l'APÉCA et de PCH qui ont tous deux refusé la demande. Après avoir discuté avec les bailleurs de fonds de la raison du refus, il s'avéra qu'il y manquait la participation du Ministère de l'Éducation. Avant de soumettre à nouveau le projet, une rencontre avec ce ministère s'impose pour leur demander leur participation à ce projet ou tout au moins leur appui.



IDENTITÉ CULTURELLE

Présence au Congrès mondial acadien, édition 2009

Mis à part les cérémonies de clôture, la FFTNL était présente aux activités d'envergure du CMA. Le président de la FFTNL était à la cérémonie d'ouverture du CMA 2009 à Shippagan et la directrice générale au lancement du Grand rassemblement jeunesse.

De concert avec la Société nationale de l'Acadie, dans le but de présenter un front commun, la FFTNL a participé à la conceptualisation du kiosque 'Acadie' sous le chapiteau ESPACE NEUF lors du Congrès mondial acadien. On estime le taux d'achalandage à l'Espace Neuf d'être au-delà de 50 000 visiteurs.

Il s'agit d'une façon très stratégique de faire la promotion, qui souligne encore

une fois l'importance d'être présent à ces événements d'envergure pour la FFTNL.

Malgré le succès que la FFTNL a eu avec sa présence au CMA et surtout à l'Espace Neuf, il faut noter que ce projet a failli ne pas avoir lieu puisqu'à deux semaines de l'évènement, le ministre de Patrimoine canadien n'avait toujours pas émis de lettre donnant son approbation à ce projet. Il a fallu faire appel au bureau régional pour qu'ils interviennent à ce sujet.

Monument de commémoration de l'Odysée acadienne

Le projet du Monument de commémoration se poursuit avec toute l'ampleur et la dimension qu'il a pu prendre au courant de l'année. Suite

à l'adoption du lieu d'implantation par la commission de l'Odysée acadienne, le dossier a dû être revu pour donner suite aux desiderata du gouvernement provincial pour qu'il soit scindé en deux phases, d'abord le Monument puis l'aménagement paysager et la promotion.

La fabrication du monument est en cours et l'on prévoit son dévoilement lors de la rencontre annuelle de la FFTNL en octobre. Les membres du Conseil d'administration de la Société nationale de l'Acadie ont décidé en mars de tenir leur rencontre en marge de cet évènement pour être témoin de ce moment historique.



Atelier en chanson française

On remarque un intérêt croissant pour des ateliers en chanson française. Il devient évident que le mandat de cet atelier est autant du côté de la professionnalisation que du développement et peut servir de moteur puissant pour susciter de l'intérêt pour la chanson française à Terre-Neuve-et-Labrador.

Les ateliers se sont déroulés sous l'habile direction d'Edgar Bori qui est un excellent pédagogue et qui possède d'intéressantes qualités permettant la transmission de connaissances. Il possède des méthodes adaptées aux gens d'ici, c'est-à-dire, douces et riches qui permettent vraiment aux participants d'apprendre, mais aussi d'acquérir de nouvelles techniques,



enfin, de grandir et d'accroître leur confiance personnelle dans un contexte réaliste. Des aspects souvent à travailler en milieu minoritaire.

Cette activité en était à sa deuxième et, malheureusement, dernière édition puisque le financement du programme d'initiatives collectives est terminé. Ceci nous oblige à trouver d'autres solutions pour pouvoir produire cette activité pour une troisième édition, en 2011.

Coup de cœur francophone

La tournée de Michel Rivard dans le cadre du Coup de cœur francophone a connu une tournure inattendue et fort intéressante. Dans un premier temps, la production de la tournée en collaboration avec le Centre culturel

et sportif de SPM est passée d'une étendue régionale à une tournée provinciale grâce à la concrétisation du partenariat avec les Centres des arts et de la culture et, dans un deuxième temps, toujours avec le souci de faire profiter nos artistes locaux de cette plateforme, nous avons pu placer, en première partie du spectacle, la famille Benoit de Stephenville, qui venait de sortir un album, et ce, pour toute la tournée.

L'accueil provincial de la tournée a pu bénéficier du soutien des organisations locales qui ont pris en charge une grande partie de la promotion en collaboration avec le Centre des arts de la culture de leur région.



Exposition itinérante

À peine entamé, ce projet ambitieux présente déjà de sérieux défis. D'abord, le retard de la confirmation des fonds accordés a infligé au projet des contraintes extraordinaires afin de pouvoir faire avancer la portion 09-10 des travaux. De plus, le Réseau culturel a dû retirer toute la portion troisième année du projet et la portion spectacle pour des raisons de contraintes budgétaires. Il reste toutefois la possibilité naturelle de joindre au projet des artistes possédant déjà un spectacle et de faire de chaque lancement de l'exposition, un événement attirant et unique dans chacun des endroits.

Le Folk Festival

La présence du Réseau culturel francophone au Newfoundland and Labrador Folk Festival (NLFF) a été, pour une deuxième année consécutive, un très grand succès. D'ailleurs, le Folk Art Society (FAS) insiste pour que le Réseau culturel continue à y être présent.

Les commentaires ont été très positifs quant au soin que le Réseau a mis dans l'aménagement et la décoration de l'espace – scène, éclairage, sonorisation et éléments de supports aux œuvres. Déjà, certains artistes et artisans ont signifié leur intérêt de pouvoir offrir des ateliers dans l'espace pour les prochaines éditions.

Le Réseau culturel a certainement bénéficié du nombre de bénévoles qui

ont donné un coup de main pour la mise en place et aux opérations de la tente. Et la participation du public s'est grandement accrue, avec des pointes d'une centaine de personnes présentes dans la tente francophone.

Les efforts du Réseau culturel de faire de la tente francophone une expérience inoubliable ont été remarqués cette année par la nomination inattendue de meilleur événement « Live » à Saint-Jean, par les lecteurs du Scope.

Malgré le succès que le Réseau culturel a eu avec sa présence au Festival, il faut noter que ce projet a failli ne pas avoir lieu puisqu'à deux semaines de l'évènement, le ministre de Patrimoine canadien n'avait toujours pas émis de lettre donnant son approbation à ce projet.



Le Gala jeunesse provincial

Faute de financement adéquat (seulement 10% de la totalité de la somme demandée fut accordée) ce projet, qui de prime abord était un projet provincial avec des demi-finales régionales, s'est adressé uniquement aux jeunes de la région métropolitaine de Saint Jean. Cette première édition du Gala jeunesse fut acclamée un succès par les participants, leurs parents et la communauté en général.

Avec l'appui du Gala de Caraquet et la participation de la direction d'Accros de la chanson, la soirée gala a réveillé le sentiment d'appartenance de la part des jeunes participants et de fierté de la part de la communauté.



Les Juno's 2010

Le RCFTNL a servi de consultant afin de fournir une liste d'artistes potentiels pour la programmation des scènes de « Ruckus on the Edge » qui se sont tenus en marge des Juno's 2010. Nous sommes forcés toutefois de constater que peu d'artistes francophones furent invités sous prétexte que le budget ne le permettait pas.

Le RCFTNL a été interpellé pour coordonner une activité représentative du mandat de l'organisme « Ruckus on the Edge » dans les écoles francophones de la province. Un grand défi, car le budget de base offert était de 2 750 \$. Un budget préliminaire de 20 000 \$ avait été jugé nécessaire

à la totalité du projet et du partenariat. Inutile de dire qu'avec un si petit budget, la tournée provinciale a demandé beaucoup de créativité de la part nos intervenants.

Reste qu'en aussi peu de temps pour organiser la tournée des écoles, nous avons réussi tout de même à produire un spectacle durable, flexible et qui permettra, à l'avenir, de sensibiliser les jeunes et moins jeunes aux réalités et opportunités d'une carrière en musique.



L'atelier de Maître diffuseur

Ce projet a connu un retard notable dans la réception de la réponse et des fonds de la province de TNL et du Québec dû au transfert du dossier des bureaux du SAIC à ceux des responsables de la gestion de l'entente QC-TNL ce qui a nécessité plusieurs négociations, et une nouvelle rédaction du projet. De plus, l'atelier a connu aussi plusieurs revirements de situation par rapport au programme initial.

Parmi les diffuseurs de l'extérieur, le Réseau culturel a eu le plaisir d'accueillir la Directrice générale de RADARTS, Jacinthe Comeau, ce qui a permis de réorienter les discussions

vers la diffusion en Atlantique. Cette situation a permis aux participants de sensibiliser l'organisme RADARTS aux réalités de la diffusion en français de notre province et d'informer nos diffuseurs présents des avantages d'être membre de cet organisme. Certains diffuseurs ont exprimé leur désir d'être présent lors de la prochaine Francofête en Acadie (organisée par RADARTS).

On a pu noter un intérêt réel des diffuseurs francophones pour la tenue de cette formation. Le RCFTNL est heureux de constater que la situation en diffusion s'améliore. Cet atelier a certainement franchi un pas en avant vers un dialogue provincial au niveau

de la diffusion de programmation francophone de la province.

Les participants à cet atelier ont manifesté le désir de tenir une table de programmation provinciale en conférence téléphonique en début d'année (février) afin de partager les intérêts de tous et de stimuler les possibilités de programmation communes. Il a été question aussi du réel besoin en formation de personnel technique afin de supporter les programmations individuelles de chacun qui sont souvent victimes d'un manque de ressources locales en sonorisation.



La radio communautaire WEB provinciale

La mise en onde de la radio était prévue dans le cadre des Rendez-vous de la francophonie, édition 2010. Malheureusement, une série d'événements a fait en sorte que cet échéancier n'a pas pu être respecté. Entre autres, les commandes d'équipements radiophoniques ont accusé un retard pour cause des délais avec la réception du financement de l'APÉCA. Du côté des ressources humaines, en plus de prendre du temps à combler le poste à Labrador City, le financement de ce poste par

Service Canada a été retardé puisqu'il s'est produit durant la période de transfert de la responsabilité fédérale au provincial. De plus, pour des raisons de santé, la personne embauchée en tant que directeur de la programmation a dû démissionner de son poste en février. Tout ceci a eu pour effet de remettre le lancement de la radio à l'automne 2010.

Au vu des défis non négligeables rencontrés pour la recherche de ressources humaines, nous avons dû prendre la décision, pour la survie du projet, de déplacer les activités de gestion de la radio à St-Jean. Ceci se

fera sur une base temporaire et surtout selon les normes de la licence du CRTC, car l'équipement que nous installons permet la programmation intégrale de la mise en ondes à distance.

Un enjeu majeur du projet de la radio a été son niveau de liquidité. Les politiques de financement des projets (procédures d'avance et de rapports intérimaires) ne répondent pas aux exigences des fournisseurs qui ne livrent des marchandises tel que les émetteurs qu'une fois la totalité de la facture payée. Le manque de liquidité a donc mis ce projet en péril à plusieurs reprises.

Il y a eu une très bonne participation des bénévoles aux ateliers radio donnés dans chacune des régions. Le contenu des ateliers ainsi que les exercices ont été très appréciés. Malheureusement, le retard dans l'installation des équipements a fait en sorte que la partie technique de la formation n'a pu être complétée dans chacune des régions.

Le projet complet est un succès, nous avons su développer une structure qui sera un moteur de développement pour nos communautés au fil des ans et qui ira certainement au-delà de nos

espérances. Malgré les nombreux défis relevés durant le projet nous terminons cette phase en ayant répondu aux attentes des communautés et des bailleurs de fonds.

Nous abordons maintenant une nouvelle phase durant laquelle le RCFTNL peut maintenir une permanence à la direction du projet pour un an et les outils en place pour déposer un nouveau projet auprès des bailleurs de fonds afin d'accroître la diffusion de la radio et des émissions radios dans la province selon les buts que le RCFTNL avait fixés à l'origine.



Les Rendez-vous de la francophonie

Le RCFTNL a accompli du mieux possible les tâches qui lui ont été confiées en fonction du budget qui lui était accordé par l'organisme des RVF. Grâce aux efforts de rassemblement et aux bonnes relations qu'il possède dans les trois régions francophones, le Réseau culturel s'est assuré d'une bonne promotion et du bon déroulement des activités prévues dans le cadre des Rendez-vous.



Il faut noter que les attentes des Rendez-vous n'étaient pas adaptées à la situation de notre francophonie provinciale ainsi qu'aux distances qui séparent les trois régions francophones de notre province.

Le Répertoire des artistes

On retrouve plus d'une cinquantaine d'artistes peintres, artisans, musiciens, écrivains dans le tout nouveau Répertoire des artistes qui



a été dévoilé au public le 26 mars dernier et que l'on peut maintenant consulter via le Portail. Avec photos et notes biographiques à l'appui, ce répertoire est d'une valeur inestimable pour le milieu culturel, scolaire ou pour tous ceux qui voudront faire appel aux ressources artistiques de notre province. Il s'agit maintenant d'assurer la mise à jour annuelle de ce répertoire.

SANTÉ

Le nouveau coordonnateur Sébastien Thilmany est arrivé le 27 janvier de Belgique et a aussitôt été impliqué dans le développement de trois projets d'envergure. Les projets de « Santé communautaire globale », « Concertation pour les aîné(e)s » et de « Projet clinique bilingue » a été déposé dans le cadre d'un appel de proposition de la Société Santé en Français (financé par Santé Canada) pendant trois années consécutives.

À quelques jours de son arrivée, le coordonnateur est parti rencontrer les intervenants clés de la communauté francophone du Labrador. Il a également rencontré le directeur et

certains médecins de CLSC de Fermont (Québec) afin de bien circonscrire les enjeux et les problématiques en matière de santé à Labrador City.

Suite à un appel d'offres, l'agence de communication MFK Solution fut engagée afin de développer un plan d'action et de communication pour le Réseau santé en français de TNL dans le but de « rafraichir » le réseau d'une nouvelle image et ainsi le positionner davantage. Celui-ci a choisi un nouveau logo :



Des cartes de visite et un dépliant d'information ont été réalisés.

Un plan d'action relativement précis est développé également.

En 2009, un projet de promotion de la santé avec Ado-santé comme partenaire a été réalisé en faveur des jeunes. La 2e phase du projet consiste à le mettre en ligne sur le site « Ado-santé » accompagné de capsules d'information sur différents sujets pouvant intéresser les jeunes adolescents tel que le perçage, le tatouage, la sexualité-contraception, les troubles alimentaires, etc.).

SERVICES ET COMMUNICATION

Immigration

Une demande de mise en œuvre d'un réseau immigration francophone dans la province a été déposée auprès de Citoyenneté et Immigration Canada et du Bureau de l'immigration et du multiculturalisme. On a sous-entendu dans cette demande qu'il y aura les ressources financières nécessaires pour retenir les services d'une personne à la coordination de ce réseau. Bien que cette demande a pris du temps à aboutir, en janvier 2010 une entente sur quinze mois fut signée entre les bailleurs de fonds et la FFTNL.

Le coordonnateur du projet Immigration a déjà forgé des liens solides avec le RDÉE et a créé des partenariats solides avec le Hospitality Newfoundland and Labrador (HNL). Selon les données

fournies par HNL et la province, il y aurait un manque de main d'œuvre important dans le secteur touristique et de restauration, notamment bilingue français/anglais. Déjà plusieurs entreprises, dont Fortis et O'Briens Boat Tour ont manifesté de l'intérêt à savoir ce que notre réseau d'immigration peut faire pour eux.

En novembre 2009, la FFTNL, en compagnie d'une représentante du Bureau de l'immigration et du multiculturalisme se sont déplacés vers Paris et Bruxelles pour une troisième mission Destination Canada. À leur départ, déjà vingt postes sont affichés. Après avoir rencontré un millier de personnes dans ces deux villes, les participants sont revenus avec 150 résumés. De cette cohorte,

six personnes furent recrutées pour du travail et six autres sont en ce moment en mode jumelage avec des entrepreneurs.

Projets aînés et aînées

La FFTNL, en collaboration avec ses associations membres régionales, a mené deux projets pour le compte de la Fédération des aînées et aînés francophones du Canada (FAAFC) Un de ces projets avait comme thématique l'intergénérationnel. Le deuxième projet touchait la fraude et la violence chez les aînés.

Comité d'évaluation

La première rencontre du Comité d'évaluation et de recommandation sur le financement s'est tenue en janvier 2010 afin d'évaluer les projets spéciaux déposés. Cette première rencontre a aussi permis aux membres de comprendre le fonctionnement de ce comité.

Les réunions du Comité d'évaluation

et de recommandation sur le financement étant récurrentes, il a été décidé de bonifier l'accord de contribution (volet programmation) de la FFTNL par le biais d'une annexe, pour inclure les rencontres du Comité dans la programmation régulière de l'organisme. Cette activité fera désormais partie de la prochaine demande de financement d'opérations de la FFTNL.

Le Secrétariat permanent



Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador



Directrice générale : Cyrilda Poirier



Adjointe administrative : Christiane Mathieu
(départ le 17 juillet 2009)



Chargé de projets : Gaël Corbiveau



Adjointe administrative : Wendy Cheater
(entrée en poste le 13 juillet 2009)



Coordonnateur du dossier
de l'immigration francophone :
Richard Martin



Secrétaire réceptionniste : Ginette Sarazin
(entrée en poste le 2 novembre 2009)

Réseau santé en français de Terre-Neuve-et-Labrador (RSF-TNL)



Coordonnateur : René Enguehard
(départ avril 2009)



Coordonnateur : Sébastien Thilmany
(entré en poste le 27 janvier 2010)

Réseau culturel francophone de Terre-Neuve-et-Labrador (RCF-TNL)



Coordonnateur : Xavier Georges



Adjoint à la coordination : Robert Monette



Programmation Radio WEB : Audrey Painchaud

Le Prix Roger Champagne





Candidature Prix Roger Champagne 2009

M. Roger Champagne a assumé la présidence de la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador au début des années 80, au moment critique où celle-ci était menacée de disparition. Envers et contre tous, et convaincu de la nécessité d'une représentation de nos communautés sur la scène provinciale, M. Champagne en a assuré la survie.

Toutefois, le destin a tragiquement frappé la famille Champagne et le monde de la francophonie lorsqu'en 1981, Roger et son épouse, périssaient dans un accident de voiture. Professeur à Labrador City et fortement impliqué dans son milieu, son absence se fait encore tristement sentir de nos jours.

En son hommage, la FFTNL a créé en 1983 le prix ROGER CHAMPAGNE qui est remis chaque année à la personnalité francophone ou acadienne s'étant illustrée par son travail dans le développement du fait français à Terre-Neuve-et-Labrador.



Prix Roger Champagne 2009 - La récipiendaire

Cette jeune femme au sourire unique est déterminée et articulée dans son langage et dans ses gestes. Pleine d'idées, dans peu de temps une activité peut être planifiée, écrite, détaillée et rapidement mise en exécution. Si elle voit qu'on ne peut la suivre, elle ralentit son élan et s'assure qu'on a bien compris. Alors que la prématernelle est à ses débuts, et dans l'attente de la naissance de son fils, elle y vient jouer de la flûte pour les enfants. Elle continue à continuer à la prématernelle ou elle crée pour chaque enfant

son premier diplôme qui lui est unique et personnalisé. Elle devient membre du comité de parents et en devient présidente. Elle est aussi membre du Conseil d'école et de la Fédération de parents. En plus de son implication du côté scolaire, elle a fait partie de l'équipe fondatrice des Femmes francophones de l'ouest du Labrador. Musicienne accomplie, elle accompagne depuis l'âge de 12 ans la chorale de l'église au chant et à la musique. C'est son amour de la langue française et sa détermination de garder l'école

française vivante qui la pousse à faire partie de tous ses groupes. Notre récipiendaire est une personne très importante dans sa communauté. Elle est de toutes les batailles pour mettre le français à l'avant-scène et l'école et l'église ne seraient pas ce qu'ils sont aujourd'hui sans l'apport de cette personne. Pour son implication, son dynamisme et sa générosité au sein de la communauté de Labrador City, c'est avec plaisir que je vous présente la récipiendaire du Prix ROGER CHAMPAGNE, Julie Cayouette.

Les récipiendaires du Prix Roger Champagne :

1983

M. Jean-Guy Labbé (Labrador)

1984

Mme Marina Simon (Côte-Ouest)

1985

Mme Géraldine Barter (Côte-Ouest)

1986

M. Robert Cormier (Côte-Ouest)

1987

M. Jean-Guy Dionne (Labrador)

1988

M. Émile Benoit, docteur en droit –
honoris causa (Côte-Ouest)

1989

Mme Angela Moore (Côte-Ouest)

1990

Mme Marie Félix (Côte-Ouest)

1991

M. Claude Desrochers (Labrador)

1992

M. Cornelius Barter (Côte-Ouest)

1993

Mme Pearl Lee (Labrador)

1994

Mme Yolande Lono (Saint-Jean)

1995

Mme Velma Félix (Côte-Ouest)

1996

Mme Mireille Thomas (Saint-Jean)

1997

M. Joseph Benoit (Côte-Ouest)

1998

M. Richard Charron (Saint-Jean)

1999

Mme Andrée Fougère-Thoms
(Saint-Jean)

2000

M. Mark Cormier (Côte-Ouest)

2001

Mme Jenny Fenwick (Côte-Ouest)

2002

Mme Edna Hall (Côte-Ouest)

2003

M. Julio Custodio (Labrador City)

2004

Mme Reine Conway (Saint-Jean)

2005

Mme Lise Boucher (Labrador)

2006

Mme Janette Planchat (Saint-Jean)

2007

Mme Charlotte Cayouette (Labrador)
M. Paul Charbonneau (à titre posthume)

2008

Mlle Gillianne Beaulieu

2009

Mlle Julie Cayouette (Labrador)

**LA FÉDÉRATION DES FRANCOPHONES
DE TERRE-NEUVE ET DU LABRADOR
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2010**

CONTENU

	<u>Page</u>
Rapport des vérificateurs aux membres	1
État de la situation financière	2
État de l'évolution des actifs nets	3
État des résultats	4
État des résultats – programmation annuelle	5
État des résultats – réseau culturel	6-7
État des résultats – développement économique et employabilité	8
État des résultats – Accord de collaboration et interministériel	9
État des résultats – Santé et Services sociaux	10
État des flux de trésorerie	11
Notes afférentes aux états financiers	12-14

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX MEMBRES

Nous avons vérifié l'état de la situation financière de la Fédération des Francophones de Terre-Neuve et du Labrador au 31 mars 2010 ainsi que les états de l'évolution de l'actif net, des revenus et dépenses et flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'association. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'association tire des revenus, avec l'exception des contributions du gouvernement du Canada, pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'association, et nous n'avons pas été en mesure d'établir si certains rajustements auraient dû être apportés aux revenus, à l'excédent des revenus sur les dépenses, aux éléments d'actif et à l'actif net.

À notre avis, à l'exception de l'effet des éventuels redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure d'étendre la portée des procédés de vérification mentionnés au paragraphe précédent, ces états financiers donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'association au 31 mars 2010 ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de sa trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés
Saint-Jean (Terre-Neuve), Canada
le 10 septembre 2010

**LA FÉDÉRATION DES FRANCOPHONES
DE TERRE-NEUVE ET DU LABRADOR**

**État de la situation financière
Le 31 mars 2010**

	2010	2009
ACTIF		
Débiteurs	131,209 \$	183,883 \$
Dépenses payées à l'avance	5,180	29,203
	136,389	213,086
Immobilisations (Note 4)	24,422	48,762
	160,811 \$	261,848 \$
PASSIF		
Compte à découvert	95,567 \$	126,308 \$
Créditeurs et frais courus	64,267	83,120
Avance d'une société apparentée (Note 5)	-	8,000
	159,834	217,428
Revenu reporté se rapportant aux immobilisations (Note 6)	13,899	19,855
	173,733	237,283
ACTIFS NETS		
Non affectés	(43,445)	(24,342)
Investi en immobilisations	10,523	28,907
Réserve pour le Réseau Santé (Note 7)	20,000	20,000
	(12,922)	24,565
	160,811 \$	261,848 \$

Au nom du Conseil d'administration:

_____ Président

_____ Trésorier(e)

LA FÉDÉRATION DES FRANCOPHONES DE TERRE-NEUVE ET DU LABRADOR

État de l'évolution des actifs nets

Exercice terminé le 31 mars 2010

	Investi en immobilisations	Réserve pour le Réseau Santé	Non affectés	2010	2009
Solde au début de l'exercice	28,907 \$	20,000 \$	(24,342) \$	24,565 \$	31,497 \$
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses de l'exercice	(3,691)	-	(33,796)	(37,487)	(6,932)
Revenu de disposition d'immobilisations	(14,693)	-	14,693	-	-
Solde à la fin de l'exercice	10,523 \$	20,000 \$	(43,445) \$	(12,922) \$	24,565 \$

LA FÉDÉRATION DES FRANCOPHONES DE TERRE-NEUVE ET DU LABRADOR

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2010

	2010	2009
Revenus		
Programmation annuelle (Page 5)	300,400 \$	295,020 \$
Réseau Culturel (Page 7)	415,870	285,887
Développement économique et employabilité (Page 8)	3,058	468,793
Accord de collaboration et interministériel (Page 9)	118,742	148,285
Santé et Services sociaux (Page 10)	136,870	83,329
	974,940	1,281,314
Dépenses		
Programmation annuelle (Page 5)	301,804	296,995
Réseau Culturel (Page 7)	450,944	282,979
Développement économique et employabilité (Page 8)	-	474,916
Accord de collaboration et interministériel (Page 9)	118,742	146,042
Santé et Services sociaux (Page 10)	137,246	87,314
	1,008,736	1,288,246
Total partiel	(33,796)	(6,932)
Amortissement du revenu reporté se rapportant aux immobilisations	5,957	8,518
Amortissement d'immobilisations	(9,648)	(8,518)
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses de l'exercice	(37,487) \$	(6,932) \$

LA FÉDÉRATION DES FRANCOPHONES DE TERRE-NEUVE ET DU LABRADOR

État des résultats – programmation annuelle Exercice terminé le 31 mars 2010

	2010	2009
Revenus		
Entente de contribution (PCH)	249,745 \$	242,200 \$
Cotisations	2,500	2,500
Ententes de services	46,150	46,150
FCCF	-	750
Inscriptions à l'AGA et autres revenus	2,005	3,420
	300,400	295,020
Gestion de la corporation		
Masse salariale	78,518	83,415
Location, entretien, assurance	30,769	30,342
Papeterie, matériel, location d'équipement, administration, informatique, intérêts et frais bancaires	14,994	21,946
Vérification comptable	8,629	9,340
Télécommunications et Internet	4,427	3,641
Réunions corporatives	36,364	26,514
Comité ressource	1,526	63
Représentations et actions dans le domaine politique		
Masse salariale	40,033	39,108
Participation aux réseaux internes et externes	16,616	7,842
Cotisations aux organismes	8,150	8,390
Représentation politique	2,633	9,293
Services aux membres		
Masse salariale	24,019	23,465
Location, entretien et assurance	2,326	2,326
Rédaction des projets financés hors de la programmation annuelle		
Masse salariale	16,013	14,883
Gestion des projets financés hors de la programmation annuelle		
Location, entretien et assurance	16,787	16,427
	301,804	296,995
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses de l'exercice	1,404 \$	(1,975) \$

**LA FÉDÉRATION DES FRANCOPHONES
DE TERRE-NEUVE ET DU LABRADOR**

**État des résultats – Réseau Culturel
Exercice terminé le 31 mars 2010**

	Juno's	Music NL	Répertoire des Artistes	Festival	Resautage	Radio Web	Gala Jeunesses	Exposition
Revenus								
France Acadie	- \$	- \$	- \$	2,000 \$	- \$	- \$	- \$	500 \$
SAIC								
Patrimoine canadien	4,000	6,000		27,988	2,000	57,471	10,260	46,100
FCCF			26,232					
Gouvernement de TNL		12,568		7,145		148,400		
RadARTS					4,000			
Musication								
Réseau National								
Autre					7,420	1,477	2,007	3,600
Opérationnels	2,750				207			300
	6,750	18,568	26,232	37,133	13,627	207,348	12,267	50,500
Dépenses								
Déplacements	2,838	6,044	6,282	13,329	3,472	13,792	2,800	4,589
Salaires	-	8,418	940	9,985	7,141	62,773	6,429	37,389
Honoraires	2,750	2,443	13,340	3,700	-	23,733	600	5,029
Télécommunication	-	206	742	3,249	479	95,898	128	171
Coûts opérationnels	381	218	1,544	1,382	3,415	24,210	1,218	6,659
Hébergement	631	-	3,790	4,019	752	3,366	-	-
Promotion	-	895	-	1,211	149	1,932	1,079	393
	6,600	18,224	26,638	36,875	15,408	225,704	12,254	54,230
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses de l'exercice	150 \$	344 \$	(406) \$	258 \$	(1,781) \$	(18,356) \$	13 \$	(3,730) \$

Suite à la page 7

**LA FÉDÉRATION DES FRANCOPHONES
DE TERRE-NEUVE ET DU LABRADOR**

État des résultats – Réseau Culturel

Exercice terminé le 31 mars 2010 (suite de la page 6)

	Coup de Coeur Francophone	Atelier en Musique	Service au Membre	Total 2010	Total 2009
Revenus					
France Acadie	- \$	- \$	- \$	2,500 \$	3,000 \$
SAIC	-	-	-	-	13,950
Patrimoine canadien	3,000	400	-	157,219	156,800
FCCF	-	-	-	26,232	26,102
Gouvernement de TNL	-	3,200	-	171,313	10,000
RadARTS	5,132	-	-	9,132	4,000
Musication	9,475	6,791	-	16,266	47,745
Réseau National	-	3,000	-	3,000	6,960
Autre	612	(612)	-	14,504	6,960
Opérationnels	12,187	-	260	15,704	17,330
	30,406	12,779	260	415,870	285,887
Dépenses					
Déplacements	10,320	3,704	272	67,442	68,493
Salaires	-	5,377	-	138,452	81,058
Honoraires	21,907	4,068	150	77,720	53,519
Télécommunication	204	154	-	101,231	39,526
Coûts opérationnels	1,018	2,459	-	42,504	12,564
Hébergement	2,309	770	-	15,637	16,554
Promotion	1,794	500	5	7,958	11,265
	37,552	17,032	427	450,944	282,979
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses de l'exercice	(7,146) \$	(4,253) \$	(167) \$	(35,074) \$	2,908 \$

LA FÉDÉRATION DES FRANCOPHONES DE TERRE-NEUVE ET DU LABRADOR

État des résultats – Développement économique et employabilité Exercice terminé le 31 mars 2010

	Total 2010	Total 2009
Revenus		
Développement des ressources humaines	483 \$	468,793 \$
Autre	2,575	-
	3,058	468,793
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux	-	309,433
Frais de location	-	39,088
Matériel de bureau	-	28,935
Téléphone	-	6,167
Informatique	-	-
Déplacements	-	33,435
Honoraires	-	23,052
Assurance	-	1,626
Frais comptables et juridiques	-	7,600
Amortissement	-	6,476
Publicité	-	578
Perfectionnement professionnel	-	14,114
Perte sur cession d'immobilisations	-	3,894
Transfert au fonds d'immobilisation	-	-
Autres	-	518
	-	474,916
Déficit des revenus sur les dépenses de l'exercice	3,058 \$	(6,123) \$

LA FÉDÉRATION DES FRANCOPHONES DE TERRE-NEUVE ET DU LABRADOR

État des résultats – Accord de collaboration et Interministériel

Exercice terminé le 31 mars 2010

	Monument Acadien	CMA2009	Tintin	Plan – Abus	Carrière d'été	Destination Canada	Immigration	Total 2010	Total 2009
Revenus									
Développement des ressources humaines	- \$	- \$	-	- \$	2,989 \$	- \$	- \$	2,989 \$	3,335 \$
Immigration Canada	-	-	-	-	-	24,250	21,823	46,073	28,000
Fédération des Aînés	-	-	-	5,000	-	-	-	5,000	2,400
CRT/SPM	-	-	-	-	-	-	-	-	5,000
Patrimoine Canadien	41,800	15,000	7,880	-	-	-	-	64,680	54,050
APÉCA	-	-	-	-	-	-	-	-	13,000
Gouvernement de TNL	-	-	-	-	-	-	-	-	42,500
	41,800	15,000	7,880	5,000	2,989	24,250	21,823	118,742	148,285
Dépenses									
Salaires et bénéfices	-	-	-	-	2,989	-	-	2,989	3,350
Déplacements et réunions	-	7,168	-	-	-	23,028	(37)	30,159	20,965
Honoraires professionnels	-	-	5,325	-	-	-	19,010	24,335	74,828
Gestion et coordination	40,919	2,043	-	-	-	-	3,838	46,800	22,911
Coûts opérationnels	881	5,789	-	5,000	-	1,222	(988)	11,904	4,651
Hébergement	-	-	-	-	-	-	-	-	9,435
Logistique	-	-	-	-	-	-	-	-	6,038
Réunion et représentation	-	-	-	-	-	-	-	-	3,864
Autre	-	-	2,555	-	-	-	-	2,555	-
	41,800	15,000	7,880	5,000	2,989	24,250	21,823	118,742	146,042
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses de l'exercice									
	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	2,243 \$

LA FÉDÉRATION DES FRANCOPHONES DE TERRE-NEUVE ET DU LABRADOR

État des résultats – Santé et Services sociaux

Exercice terminé le 31 mars 2010

	2010	2009
Revenus		
Société Santé en français	136,870 \$	83,329 \$
Dépenses		
Déplacements et réunions	23,844	5,011
Papeterie/matériel/envois	11,543	4,096
Assurance	221	1,386
Honoraires professionnels	79,207	59,819
Salaires et avantages sociaux	16,187	10,829
Location et services publiques	5,110	4,707
Vérification annuelle	-	1,350
Coûts de services	1,134	116
	137,246	87,314
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses de l'exercice	(376) \$	(3,985) \$

**LA FÉDÉRATION DES FRANCOPHONES
DE TERRE-NEUVE ET DU LABRADOR**

**État des flux de trésorerie
Exercice terminé le 31 mars 2010**

	2010	2009
Activités d'exploitation		
Rentrées de fonds – gouvernement	1,021,657 \$	1,273,877 \$
Sorties de fonds – fournisseurs et membres du personnel	(997,609)	(1,307,238)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	24,048	(33,361)
Activités d'investissements		
Achat d'immobilisations	-	(4,247)
Disposition d'immobilisations	14,693	-
Espèces utilisées pour investissement	14,693	(4,247)
Activités de financement		
Avance d'une société apparentée	(8,000)	8,000
Espèces utilisées pour investissement	(8,000)	8,000
(Diminution) augmentation d'espèces et quasi – espèces pendant l'exercice	30,741	(29,608)
Espèces et quasi – espèces au début de l'exercice	(126,308)	(96,700)
Espèces et quasi – espèces à la fin de l'exercice	(95,567) \$	(126,308) \$

LA FÉDÉRATION DES FRANCOPHONES DE TERRE-NEUVE ET DU LABRADOR

Notes afférentes aux états financiers Au 31 mars 2010

1. Nature des activités

Le rôle de la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador est d'assurer la permanence et le maintien des programmes des associations qui lui sont affiliées et d'agir comme porte-parole de ces mêmes associations. Le but des associations est de promouvoir et développer le fait français dans les diverses régions de la province de Terre-Neuve-et-Labrador.

2. Conventions comptables

Les états ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les organismes sans but lucratif.

a) Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et sont amorties selon une estimation de durée de vie utilisant les taux d'amortissement de 20% pour l'équipement de bureau et de 30% pour les ordinateurs.

b) Comptabilisation des revenus

Conformément aux principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif, les états financiers et la comptabilisation des revenus ont été préparés selon la méthode de comptabilisation d'usage. Cette méthode prescrit que toute contribution sera comptabilisée comme revenu au moment où elle est reçue ou elle est due, à moins que les contributions soient assujetties à des restrictions externes. Les contributions avec des restrictions externes qui se rattachent à des dépenses futures sont comptabilisées comme des contributions reportées qui passeront dans les comptes de revenu au moment où les coûts sont encourus.

c) Utilisation D'Estimation

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

3. Instruments financiers

Les instruments financiers de la Fédération se composent de débiteurs, du compte à découvert et des crédeurs et frais courus. À moins d'avis contraire, la direction est d'avis que la Fédération n'est pas sujette à des risques importants liés aux taux d'intérêts, aux taux de change ou aux variations des marchés provenant de ces instruments financiers. La juste valeur marchande de ces instruments financiers se rapproche de leur valeur comptable, à moins d'avis contraire.

LA FÉDÉRATION DES FRANCOPHONES DE TERRE-NEUVE ET DU LABRADOR

Notes afférentes aux états financiers Au 31 mars 2010

4. Immobilisations

	2010		2009	
	Coût	Amortissement Cumulé	Net	Net
Équipement de bureau	23,805 \$	19,221 \$	4,584 \$	9,004 \$
Ordinateurs	78,683	58,845	19,838	39,758
	102,488 \$	78,066 \$	24,442 \$	48,762 \$

5. Avance d'une société apparentée

L'avance d'une société apparentée (Réseau de Développement Économique et D'employabilité de Terre-Neuve-et-Labrador Inc.) est non productive d'intérêt et ne comporte pas de conditions de remboursement précises. Avance remboursée en année.

6. Revenu reporté se rapportant aux immobilisations

Le revenu reporté représente le financement reçu pour l'acquisition des immobilisations et s'amortit pendant la durée d'utilisation des immobilisations auxquelles il se rapporte. Les changements durant l'exercice sont comme suit:

	2010	2009
Solde, début de l'exercice	19,855 \$	28,373 \$
Moins: Amortissement	(5,956)	(8,518)
Solde, fin de l'exercice	13,899 \$	19,855 \$

7. Réserve pour le Réseau Santé

La somme de 20,000\$ représente une subvention accordée à la FFTNL par le Ministère de la Santé et des Services communautaires pour divers projets en matière du développement du Réseau Santé de Terre-Neuve-et-du-Labrador. Cette somme est réservée pour les dépenses considérées stratégiques dans l'élaboration de la mise en place de services de soins de santé en français dans la province.

LA FÉDÉRATION DES FRANCOPHONES DE TERRE-NEUVE ET DU LABRADOR

Notes afférentes aux états financiers Au 31 mars 2010

8. Ligne de Crédit

La FFTNL a une ligne de crédit qui a une limite de 125,000\$ entre le mois de janvier et le mois de juin. La limite est diminuée à 90,000\$ entre le mois de juillet et le mois de décembre. Le taux d'intérêt est le taux de base plus 2,5 pourcent par année. La sécurité pour la ligne de crédit est la première charge de toute la propriété de l'organisme y compris l'inventaire, l'équipement, les débiteurs et toute la propriété acquise dans l'avenir.

9. Figures comparatives

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour être conformes à la présentation de l'année courante.